



61^{ème} session
de la Commission des droits de l'homme de l'ONU
(2005)

Séance informelle sur la réforme

Déclaration de la délégation suisse
(12 avril 2005)

Seul le texte prononcé fait foi

texte disponible sur :
http://www.eda.admin.ch/geneva_miss/f/home/confonu/cdh.html

Monsieur le Président,

Le Secrétaire général de l'ONU recommande de considérer le développement, la sécurité et les droits de l'homme comme trois objectifs fondamentaux et interdépendants. La Suisse soutient pleinement cette approche. Chacun de ces trois buts est important en soi, mais ils sont aussi liés entre eux et doivent être poursuivis parallèlement. La Suisse salue en particulier l'importance accordée par le Secrétaire général de l'ONU au respect de l'État de droit et des droits de l'homme et sa proposition novatrice d'établir un Conseil des droits de l'homme.

Le rapport du Secrétaire général de l'ONU a tracé le cadre pour la création d'un Conseil des droits de l'homme pour remplacer la Commission des droits de l'homme. La Suisse invite tous les Etats membres de l'ONU à considérer la proposition et à en discuter les modalités. La création d'un tel organe permettrait de traiter les droits humains à un niveau institutionnel correspondant à leur importance politique pour la paix et la sécurité internationales. Dans les semaines et les mois à venir, il s'agira de donner un contenu à ce cadre, de reprendre ce qui fait la force de la Commission actuelle et d'introduire la nouveauté. Voici quelques idées que nous aimerions verser au débat :

Le Conseil des droits de l'homme doit être conçu pour satisfaire aux impératifs de sa mission et non à ceux de l'agenda politique. Il devrait au moins reprendre les tâches et les acquis de l'actuelle Commission des droits de l'homme de l'ONU, notamment en ce qui concerne la participation des ONG.

La Suisse serait en faveur de l'élection des membres par l'Assemblée générale car elle conférerait au Conseil des droits de l'homme une légitimité universelle.

La taille d'un tel Conseil devrait permettre de concilier le besoin d'une efficacité accrue dans le déroulement des débats d'une part et la représentativité de l'ensemble des Etats d'autre part.

La Suisse n'est pas favorable à l'introduction de critères pour l'élection des membres. En revanche, les pays se portant candidats à un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, ou qui en sont déjà membres, devraient être encouragés à témoigner librement de leur engagement en faveur des droits humains, par exemple dans une note d'information adressée au Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

La Suisse soutient l'idée d'un Conseil permanent se réunissant périodiquement. Le rythme actuel d'une session ordinaire de six semaines pourrait être remplacé par des sessions plus courtes mais plus fréquentes (p. ex. 10 sessions d'une semaine par an). Le Secrétaire général l'a dit devant la Commission des droits de l'homme le 7 avril 2005 : avec un tel système la situation dans chaque Etat pourrait être examinée régulièrement. Pour cela, une compilation pays par pays serait nécessaire. Indépendamment du nouveau rythme des sessions, il serait souhaitable de créer un bureau permanent doté d'un certain pouvoir de décision pour les périodes intersessionnelles. Le secrétariat du futur Conseil des droits de l'homme devrait être assuré par le Haut Commissariat aux droits de l'homme à Genève.

Les idées ne manquent pas et bien d'autres options pourraient, à nos yeux, être envisagées et étudiées dans un dialogue avec tous les Etats. La Suisse invite tous les Etats membres de l'ONU à considérer la proposition et à en discuter les modalités.

Cette discussion devra également être menée à Genève. Le rapport du Secrétaire général a posé les fondements d'une réforme cardinale du système de protection des droits de l'homme de l'ONU, ceci afin de mettre plus d'objectivité dans ce système. Un Conseil des droits de l'homme s'inscrirait dans la tradition de la Genève internationale humanitaire et des droits de l'homme.

Les réformes et la nouveauté suscitent des craintes, mais elles recèlent des opportunités unique que nous nous devons de saisir.

Je vous remercie, Monsieur le Président